

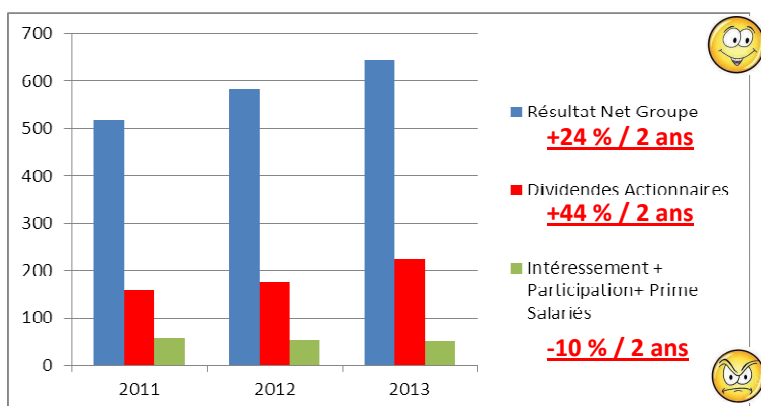
Le 17 février 2015

POUR DE VERITABLES NEGOCIATIONS (NAO), JUSTES ET EQUITABLES POUR TOUS, POURSUIVONS LES ACTIONS INTERSYNDICALES LOCALES ET CENTRALES

Jeudi 12 février, à l'appel de l'intersyndicale, plus de 400 salariés de la région parisienne ont manifesté leur mécontentement devant la tour Carpe Diem, le nouveau siège du Groupe THALES.

Dans le même temps, les sites de province étaient dans l'action, pour exemple :

- **TUS Sophia** : barrage filtrant, distribution de tracts et café ;
- **TCS Cholet** : débrayage hall du bâtiment de la direction ;
- **TAV Valence** : débrayage et défilé dans l'usine ;
- **TR6 Fleury les Aubrais** : débrayage pendant une 1h ;
- **TAV Le Haillan** où plusieurs salariés se sont rendus à la DRH pour remettre les 558 signatures de la pétition ;
- **TCS Brive** : blocage filtrant à partir de 7h30 ;
- **TAV La Brelandière** : débrayage et rassemblement à 10h00 ;
- **TAV CSC** : manifestation dans les ateliers durant 1h00 ;
- **TAV Vendôme** : débrayage à partir de 10h00 autour d'un café/croissant ;
- **TCS Laval** : site bloqué pendant 3h00.



Ce jeudi 12 février, une délégation intersyndicale a été reçue par David Tournadre jouant le rôle de « DRH financier des opérations », il n'a pas eu un seul regard pour les 13000 signatures des salariés (1/3 des salariés en France du Groupe Thales) réclamant des NAO décentes. Il s'est ensuite dédouané sans complexe du plafonnement de la politique salariale à 2% dans les entités du Groupe et s'est permis de nous faire un cours d'économie « pour les nuls », allant jusqu'à justifier la hausse des dividendes !

Face à cette situation :

- **D'INJUSTICES DE LA NOUVELLE DIRECTION**, salaire exorbitant pour l'un, nombreuses actions gratuites pour un petit cercle d'initiés, avances de dividendes pour les autres !
- **DE PROVOCATIONS DE LA DRH** en matière de propositions de politique salariale, bien en-deçà des besoins et des revendications décidées par les salariés,

L'intersyndicale Cfdt, CFE-CGC, CGT, CFTC Thales déterminée à continuer les actions, a décidé de placer ce conflit dans la durée.

En conséquence et en cohérence avec les actions engagées ces dernières semaines, pour démontrer à la direction qu'elle perdra plus que ce qu'elle compte gagner par sa politique salariale, l'intersyndicale dans l'immédiat,

**VOUS APPELLE A UN « DEBRAYAGE »,
LE JEUDI 19 FEVRIER MATIN DE 7H30 A 10H00.**

« Imposons dans toutes les sociétés Thales la poursuite des négociations et de nouvelles propositions salariales répondant aux besoins affichés. »